

**CALENDRIER 2018 DPE**  
**PEGC : MOUVEMENT INTRA**

Formulation des vœux sur dossier	→	du 12 mars au 26 mars
Dépôt des dossiers de mutation auprès du Chef d'établissement	→	26 mars
Dépôt des dossiers médicaux auprès du Médecin conseiller du Recteur	→	30 mars
Retour des dossiers au rectorat	→	au plus tard le 3 avril
Calcul des barèmes et saisie des candidatures	→	4 avril
Remise des documents aux syndicats	→	4 avril
Groupe de travail/vœux et barèmes	→	6 avril
CAPA	→	22 mai